

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: PPG_Class1_WB

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0042

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012699-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
1.1. Nom	1
1.2. Type(s) de produit	1
1.3. Titulaire de l'autorisation	1
1.4. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille	2
2.2. Type de formulation	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP	3
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 1	3
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	3
1.3 Type(s) de produit	3
2. Composition du méta-RCP	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	3
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	6
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	8
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	8

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	8
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	9
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	9
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	10
1. Informations administratives sur le méta-RCP	10
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 2	10
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	10
1.3 Type(s) de produit	11
2. Composition du méta-RCP	11
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	11
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	11
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	11
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	12
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	13
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	13
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	13
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	13
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	15

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	15
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	15
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	16
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
5.1. Consignes d'utilisation	16
5.2. Mesures de gestion des risques	16
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	17
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	17
6. Autres informations	17
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	17
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	17
1. Informations administratives sur le méta-RCP	18
1.1. Identificateur du méta-RCP - META RCP 3	18
1.2. Suffixe du numéro d'autorisation	18
1.3 Type(s) de produit	19
2. Composition du méta-RCP	19
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP	19
2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	19
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	20
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	21
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	21
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	21
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	21
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	21
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	22
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	23

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	23
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	23
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	23
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	23
5.1. Consignes d'utilisation	23
5.2. Mesures de gestion des risques	23
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	23
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	24
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	24
6. Autres informations	24
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	24
7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel	24

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

PPG_Class1_WB

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	PPG AC - France SA
Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France

Numéro de l'autorisation

FR-2018-0042

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0012699-0000

Date de l'autorisation

12/06/2018

Date d'expiration de l'autorisation

11/06/2028

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.

Adresse du fabricant

Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union, CS 10055 92565 Rueil-Malmaison France

Emplacement des sites de fabrication

ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	Rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dr Reddys Laboratories Limited Mitchell, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni
	Gharda Ltd; D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1 - 0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0 - 0.108
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1 - 0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0.054 - 0.108
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0 - 0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT). Peut produire une réaction allergique.

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le ... dans ...

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif X6089CR

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif - classe d'usage 1
Bois résineux et feuillus.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves|Insectes

Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves|Insectes

Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves|Insectes

Reticulitermes spp.-Termites-Ouvriers

Reticulitermes spp.-Termites-Nymphes|Insectes

Reticulitermes spp.-Termites-Soldats

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement préventif - classe d'usage 1
Bois résineux et feuillus.

Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.

Méthode(s) d'application	- Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	CU1 : 200 g de produit par m ² de bois - 0 - Dose d'application : CU1 : 200 g de produit par m ² de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<u>Professionnels</u> : Le produit est emballé dans : - Des bidons de 4 L, 15 L et 20 L en fer blanc* - Des sacs de 20 L en PEBD <u>Non professionnels</u> : Le produit est emballé dans : - Des bidons de 4 L, 15 L en fer blanc* (*avec couche interne de vernis époxyphénol)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif – X6089CR

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hyloterpes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves Insectes Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Soldats Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.</p>
	<p>Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Application par injection combinée au traitement superficiel - Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Application par injection combinée au traitement superficiel.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Application superficielle : 300 g de produit par m² de bois ; Application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m² de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m²) - 0 - Application superficielle : 300 g de produit par m² de bois</p> <p>Application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m² de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m²).</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p><u>Professionnels</u> :</p> <p>Le produit est emballé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bidons de 4 L, 15 L et 20 L en fer blanc* - Des sacs de 20 L en PEBD <p><u>Non professionnels</u> :</p> <p>Le produit est emballé dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bidons de 4 L, 15 L en fer blanc* <p>(*avec couche interne de vernis époxyphénol).</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase d'application du produit par pulvérisation et l'injection combinée à la pulvérisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique

de chaque produit individuel

Nom commercial

X6089CR
Koatec Hydrogel
Xylophene Curatif WI100G
Xylophene Industrie Xylobati WI100G
Xylophene Professionnel CGX
Xylophene Expert Xylo Profond

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0012699-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0.108
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1 - 0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0 - 0
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0.48 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT) et un mélange de 5-chloro-2methyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (C(M)IT/MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le ... dans en conformité avec la réglementation régionale/nationale en vigueur.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif X6089HA1

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif - classe d'usage 1 Bois résineux et feuillus.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves Insectes Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Soldats Heterotermes spp.-Termites-Ouvriers Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp.-Termites-Soldats
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classe d'usage 1 Bois résineux et feuillus.
Méthode(s) d'application	Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. - Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.

Taux et fréquences d'application

CU1 : 200 g de produit par m² de bois - 0 -
Dose d'application
CU1 : 200 g de produit par m² de bois

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnels :
Le produit est emballé dans :
- Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc*
- Des fûts de 24 L, 25 L, 30 L et 55 L en fer blanc*
- Des fûts de 30 L et 200 L en PEHD
- Des cuves de 1000 L en PEHD

Non professionnels :
Le produit est emballé dans :
- Des bouteilles de 1 L en fer blanc*
- Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc*
- Des fûts de 24 L, 25 L, 30 L en fer blanc*

(*avec couche interne de vernis époxyphénol)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif X6089HA1

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	<p>Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1)</p> <p>Bois résineux et feuillus.</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Hyloterpes bajulus L.-Insectes à larves xylophages: capricorne-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages: vrillette-Larves Insectes</p> <p>Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages: lycte brun-Larves Insectes</p> <p>Reticulitermes sp.-Termites-Soldats</p> <p>Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers</p> <p>Heterotermes spp.-Termites-Soldats</p> <p>Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes</p> <p>Heterotermes spp.-Termites-Ouvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1)</p> <p>Bois résineux et feuillus.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Application par injection combiné au traitement superficiel -</p> <p>Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.</p> <p>Application par injection combiné au traitement superficiel.</p>

Taux et fréquences d'application

Application superficielle : 300 g de produit par m² de bois Application par injection dans la zone analytique (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m² de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m²) - 0 - Application superficielle : 300 g de produit par m² de bois

Application par injection dans la zone analytique (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) : 180 g de produit /m² de bois par injection (20 mL par trou, 9 trous par m²)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnels :
Le produit est emballé dans :
- Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc*
- Des fûts de 24 L, 25 L, 30 L et 55 L en fer blanc*
- Des fûts de 30 L et 200 L en PEHD
- Des cuves de 1000 L en PEHD

Non professionnels :
Le produit est emballé dans :
- Des bouteilles de 1 L en fer blanc*
- Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc*
- Des fûts de 24 L, 25 L, 30 L en fer blanc*

(*avec couche interne de vernis époxyphénol).

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant la phase d'application du produit par pulvérisation.
- Pour les professionnels, porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III type 3 ou 4 pendant la phase d'application du produit par injection combinée à la pulvérisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker plus de 18 mois.

- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6089HA1

Xylophene Poutres & Charpentes

Xylophene Boiseries & Parquets

Veraxyl Charpente Traitement du Bois

Xylophene Charpente

Xylophene Professionnel C2000

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Xylophene Expert Xylo Structure
Colours Traitement Poutres et Charpentes
Inventiv'Protec Traitement Poutres et Charpentes
Boisilor Traitement Poutres & Charpentes
Bricorama Traitement Poutres Et Charpentes
Xylophene Curatif CE 2000
Xylophene Industrie Xylobati CE 2000
Traitement Poutres et Charpentes Nuance

FR-0012699-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0.72

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

META RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1 - 0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0.014 - 0.029
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0.48 - 0.72

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT) et, un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (C(M)IT/MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter .

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le ... dans en conformité avec la réglementation régionale/nationale en vigueur.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif X6235

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif - classe d'usage 1 Bois résineux et feuillus.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-Insectes à larves xylophages : capricorne-Larves Insectes Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages : vrillette-Larves Insectes Lyctus brunneus-Insectes à larves xylophages : lycte brun-Larves Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Soldats Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers Heterotermes spp.-Termites-Soldats Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classe d'usage 1 Bois résineux et feuillus.
Méthode(s) d'application	Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. - Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	CU1 : 200 g de produit par m ² de bois - 0 - Dose d'application : CU1 : 200 g de produit par m ² de bois

Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est emballé dans : - Des bouteilles de 1 L en fer blanc* - Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc* - Des fûts de 24 et 25 L en fer blanc* (*avec couche interne de vernis époxyphénol)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif X6235

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Anobium punctatum-Insectes à larves xylophages: vrillette-Larves Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Soldats Reticulitermes sp.-Termites-Nymphes Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Ouvriers Heterotermes spp.-Termites-Soldats Heterotermes spp.-Termites-Nymphes Insectes Heterotermes spp.-Termites-Ouvriers
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.
Méthode(s) d'application	Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. - Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.
Taux et fréquences d'application	300 g de produit par m ² de bois - 0 - Application superficielle : 300 g de produit par m ² de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est emballé dans : - Des bouteilles de 1 L en fer blanc* - Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc* - Des fûts de 24 L et 25 L en fer blanc* (*avec couche interne de vernis époxyphénol)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn.

En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. En cas de contact avec

la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Durée de vie : 2 ans

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

X6235

Xylophène Premium Gel Actif Monocouche Poutres & Charpentes

Axton Traitement Poutres et Charpentes

Flexell Traitement Poutres et Charpentes

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0012699-0003 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0.1
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés		78330-23-1		0.0147
D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides	D-Glucopyranose, oligomeric, C8-10 glycosides		68515-73-1		0.72